

ODDO BHF SCA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale
ODDO BHF SCA
12, boulevard de la Madeleine
75009 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ODDO BHF SCA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l’audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d’anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes annuels de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des actifs et passifs de l’activité ODDO BHF Metals

Risque identifié	Notre réponse
Au sein de ses métiers de Banque d’investissement, Oddo BHF a développé une activité d’intermédiaire sur les métaux non ferreux (aluminium notamment). Dans le cadre de cette activité, la société est amenée à détenir des stocks physiques, à négocier des contrats à terme physiques et à mettre en place des instruments de couverture (contrats d’achat ou vente à terme sur le LME, dérivés de change notamment). Au regard de l’importance relative des positions et des spécificités de cette activité, nous avons considéré que l’existence des stocks physiques et la valorisation des différentes positions de cette activité constituait un point clé de l’audit.  <i>Le stock de métaux non ferreux s’élève à 362 M€ au 31.12.2024. Se référer à la note 3.9 « Autres Actifs et Passifs »</i>	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place par la société pour l’évaluation et la comptabilisation des positions de l’activité Oddo BHF Metals. Nous avons notamment examiné les contrôles clés mis en œuvre par la société, en particulier ceux liés à : - la réconciliation des positions avec les contreparties externes (tiers détenteurs de stocks), - les contrôles afférents à la cohérence des positions entre les systèmes de gestion et la comptabilité, - la vérification des paramètres de valorisation des stocks physiques et instruments financiers. En complément, nous avons réalisé les tests suivants : • nous avons procédé, sur base d’échantillon, à des demandes de confirmation externe par les tiers détenteurs des stocks physiques pour le compte de la société au 31 décembre 2024, • nous avons testé les contrôles d’inventaire des stocks en consignation chez les clients, • nous avons réalisé des tests de détail sur les opérations d’achats et de ventes de métaux en comparant les écritures comptables avec les bons de commandes et de livraisons, les factures

	correspondantes et les paiements effectués et reçus, • nous avons testé par sondage la pertinence des paramètres de marché (notamment cours LME, primes) retenus au 31 décembre 2024 pour la valorisation des stocks physiques et des positions sur instruments à terme en les confrontant à des données externes.
--	---

Contrôles généraux informatiques

Risque identifié	Notre réponse
La fiabilité et la sécurité des systèmes d'information jouent un rôle clé dans la préparation des comptes annuels d'Oddo BHF SCA. L'appréciation des contrôles généraux informatiques et des contrôles applicatifs spécifiques aux principales chaînes de traitement de l'information qui concourent à l'élaboration de l'information comptable et financière a été considérée comme constituant un point clé de notre audit au regard de certaines déficiences de contrôle interne affectant notamment la gestion des accès aux systèmes d'informations identifiées lors de précédents exercices et faisant l'objet de plans de remédiation.	Nos travaux ont principalement porté sur les aspects suivants : - La gestion des accès aux applications, aux systèmes d'exploitation et aux bases de données intervenant dans l'élaboration de l'information financière. Nous avons revu et testé : • les procédures pour la création, la modification, la désactivation et l'annulation de droits d'accès, ainsi que la revue de ces droits d'accès par les responsables métiers, • la procédure de surveillance de comptes à hauts privilèges, • le respect de la politique du groupe en matière de sécurité des mots de passe et la correcte séparation des tâches. - La gestion des changements et développements relatifs aux applications. - La gestion de l'exploitation informatique : • procédures de sauvegarde et de restauration des données, • procédures d'identification et de traitement des erreurs de production. Lorsque les résultats de ces tests de contrôles ne se sont pas révélés satisfaisants sur l'ensemble de l'exercice, nous avons identifié et testé certains contrôles compensatoires ou mené des travaux complémentaires

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de la gérance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ODDO BHF SCA par votre assemblée générale du 31 décembre 1994 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers et du 31 décembre 2015 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2024, le cabinet PricewaterhouseCoopers était dans la 30^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la 15^{ème} année, compte tenu des successions de mandats intervenues entre entités juridiques du même réseau.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-seine et Paris-La Défense, le 11 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

 Ridha Ben Chamek

Ridha Ben Chamek

Jean-Vincent Coustel

ODDO BHF SCA

Société en Commandite par Actions
12 Bd de la Madeleine 75009 Paris



ODDO BHF

**ETATS FINANCIERS
31 DECEMBRE 2024**

BILAN

(en milliers d'euros)

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF			
Caisse, banques centrales, ccp		15 224	20 284
Effets publics et valeurs assimilées	3.3	14 654	34 500
Créances sur les établissements de crédit	3.1	1 205 583	1 003 319
Opérations avec la clientèle	3.2	609 310	505 844
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3	327 430	367 602
Actions et autres titres à revenu variable	3.3	180 722	120 422
Participations et autres titres détenus à long terme	3.4	1 015	1 720
Parts dans les entreprises liées	3.5	909 881	934 868
Immobilisations incorporelles	3.6	58 056	53 725
Immobilisations corporelles	3.6	25 135	29 205
Actions propres	3.7	15 159	9 443
Comptes de négociation et de règlement	3.8	243 522	165 478
Autres actifs	3.9	720 097	600 735
Comptes de régularisation	3.10	113 894	123 078
TOTAL ACTIF		4 439 682	3 970 223
PASSIF			
Banques centrales, ccp		-	-
Dettes envers les établissements de crédit	3.11	595 342	502 101
Opérations avec la clientèle	3.12	1 744 261	1 568 493
Dettes représentées par un titre	3.13	198 783	178 254
Autres passifs	3.9	103 092	63 255
Comptes de régularisation	3.10	321 220	255 304
Comptes de négociation et de règlement	3.8	215 203	208 050
Dettes subordonnées	3.14	154 855	154 842
Provisions pour risques et charges	3.15	25 165	25 020
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)		2 000	-
CAPITAUX PROPRES	3.16	1 079 761	1 014 904
Capital souscrit		73 193	72 572
Prime d'émission		203 131	193 752
Réserves		696 266	646 312
Ecart de réévaluation		-	-
Provisions réglementées et subventions d'investissement		13	7
Report à nouveau (+/-)		-	-
Acompte sur dividendes		-	-
Résultat de l'exercice		107 158	102 261
TOTAL PASSIF		4 439 682	3 970 223

COMPTE DE RESULTAT*(en milliers d'euros)*

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Intérêts et produits assimilés	4.1	67 491	61 827
Intérêts et charges assimilées	4.2	(78 544)	(72 291)
Revenus des titres à revenu variable	4.3	112 837	98 572
Commissions (produits)	4.4	199 862	189 681
Commissions (charges)	4.4	(44 762)	(44 235)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	4.5	46 433	44 712
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	4.6	5 787	11 782
Autres produits d'exploitation bancaire	4.7	1 721 442	1 590 478
Autres charges d'exploitation bancaire	4.8	(1 617 754)	(1 492 303)
PRODUIT NET BANCAIRE		412 792	388 223
Charges générales d'exploitation	4.9	(304 277)	(277 747)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations		(8 213)	(8 042)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		100 302	102 434
Coût du risque	4.10	1 668	262
RESULTAT D'EXPLOITATION		101 970	102 696
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		34	16
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		102 004	102 712
Résultat exceptionnel	4.11	-	-
Impôt sur les bénéfices	4.12	5 159	(446)
Dotations/reprise des fonds pour risques bancaires généraux		-	-
Dotations/reprise amortissements dérogatoires		(5)	(5)
RESULTAT NET		107 158	102 261
Résultat par action (en euros)		50.07	48.19

ENGAGEMENTS HORS BILAN*(en milliers d'euros)*

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ENGAGEMENTS DONNES	5.1	362 149	271 777
Engagements de financement		38 648	39 043
Engagements de garantie		50 657	19 159
Engagements sur titres		14 779	15 953
Autres engagements		258 065	197 622
ENGAGEMENTS RECUS	5.2	987 555	952 243
Engagements de financement		127 515	164 786
Engagements de garantie		851 596	776 467
Engagements sur titres		8 444	10 990

ODDO BHF SCA - Annexe aux Etats Financiers -

SOMMAIRE

NOTE 1 :	PRESENTATION DES COMPTES
NOTE 2 :	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION
NOTE 3 :	INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN
NOTE 4 :	INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT
NOTE 5 :	INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN
NOTE 6 :	INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE
NOTE 7 :	INFORMATIONS RELATIVES A LA REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 24 décembre 2024, il a été procédé à la transmission universelle du patrimoine de la société La Banque Privée Saint Germain à la société ODDO BHF SCA. La société LBPSG détenait la société Quilvest Banque Privée Finance (QBP Finance). Cette société est à présent détenue directement par ODDO BHF SCA.

NOTE 1 – PRESENTATION DES COMPTES

La présentation des états financiers de la société ODDO BHF est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-07 du 26 Novembre 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

Les états financiers sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

♦ METHODES COMPTABLES

Aucune évolution de la réglementation comptable, susceptible d'induire un changement de méthode dans nos comptes, n'est intervenue en 2024.

♦ EVALUATION DES CREANCES ET DETTES EN EUROS

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances présentant un risque de non recouvrement total ou partiel ou ayant un caractère contentieux font individuellement l'objet de provision pour dépréciation constituée par dotation au compte de résultat. Ces provisions sont inscrites en minoration de l'actif.

Par ailleurs les risques financiers, hors créances contentieuses, font l'objet de dotations aux provisions pour risques et charges.

♦ EVALUATION DES CREANCES ET DETTES EN DEVISES

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours du fixing à la date de clôture de l'exercice. Les plus-values et les moins-values réalisées ou latentes sont enregistrées au compte de résultat.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit prescrit de constituer en valeur actualisée les provisions couvrant les pertes attendues sur les encours douteux et douteux compromis.

♦ PORTEFEUILLE-TITRES

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières à revenu fixe ou à revenu variable,
- bons du Trésor,
- autres titres de créances négociables,
- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

✓ Opérations de transaction sur titres

Les titres de transaction, acquis en vue d'une cession à court terme sont comptabilisés au bilan en opérations de transaction sur titres. Ils sont évalués à la valeur du marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est comptabilisé en date de clôture dans le résultat de l'exercice.

✓ Titres empruntés et titres prêtés

Les titres reçus ou donnés en pension livrée sont enregistrés à l'actif ou au passif selon la catégorie de la contrepartie.

Les titres prêtés sont maintenus dans leur portefeuille d'origine à l'actif et inscrits dans un sous-compte "titres prêtés" pour leur valeur comptable.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la catégorie des "titres de transaction". Une dette représentative des titres empruntés est corrélativement inscrite au passif dans la rubrique "dettes représentées par un titre".

Les garanties reçues ou versées en espèces sur les prêts et emprunts de titres sont inscrites en autres actifs et en autres passifs.

Les produits et charges correspondants sont intégrés au compte de résultat prorata temporis.

Les titres prêtés ou donnés en pension sont maintenus dans le portefeuille et sont évalués lors de chaque arrêté selon les règles applicables à la catégorie à laquelle ils se rapportent.

✓ Titres de placement

Les titres de placement, titres acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à six mois, sont enregistrés au bilan à leur prix d'achat hors coupon couru.

A la clôture de l'exercice, les titres de placement sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées, seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

Les revenus du portefeuille sont enregistrés nets des crédits d'impôt et avoirs fiscaux.

Les plus et moins-values de cession réalisées sur les titres de placement, ainsi que les dotations et reprises de dépréciation sont enregistrées dans la rubrique "Gains/Pertes sur opérations de placement et assimilés". Toutefois, en cas de risque de crédit avéré sur titres à revenu fixe, il est constitué une provision pour créances douteuses portée au compte de résultat au poste "Coût du risque".

Les titres de placement peuvent être transférés dans la catégorie « titres d'investissement » si notamment :

- une situation exceptionnelle de marché nécessite un changement de stratégie de détention ;
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si la Société a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

✓ Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie titres de placement avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels la Société a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance, en disposant notamment de la capacité de financement nécessaire pour continuer à détenir ces titres jusqu'à leur échéance et en n'étant soumis à aucune contrainte existante juridique ou autres qui pourrait remettre en cause l'intention de détenir les titres d'investissement jusqu'à leur échéance. Les titres d'investissement incluent également les titres de placement que la Société a décidé de reclasser dans les conditions particulières décrites ci-dessus (situation exceptionnelle de marché ou titres qui ne sont plus négociables sur un marché actif).

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres, sauf en cas de risque de crédit avéré.

✓ Titres de participations et de filiales

Sont considérés comme titres de participations et filiales les titres de société dont une fraction notable du capital est détenue de façon durable.

Ils sont comptabilisés à leur valeur d'apport ou à leur valeur d'acquisition.

S'agissant de titres non cotés, ils sont évalués à leur valeur d'usage par référence notamment à la valeur d'actif net et à la rentabilité des sociétés concernées.

Les moins-values latentes issues de ces estimations sont provisionnées, les plus-values latentes n'étant pas comptabilisées.

Les résultats de cession de titres de participations et de filiales sont classés dans les produits et charges exceptionnels.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- Effets publics et valeurs assimilées,
- Obligations et autres titres à revenu fixe,
- Actions et autres titres à revenus variable,
- Participations et autres titres détenus à long terme,
- Parts dans les entreprises liées.

♦ COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT

Les comptes enregistrent, au coût de négociation, dès la date de transfert de propriété, l'ensemble des achats et des ventes d'instruments financiers pour compte de tiers dont les opérations de livraison et de règlement ne sont pas encore dénouées à l'exception des négociations sur le marché français stipulées à règlement différé (SRD) qui sont enregistrées en fin de mois.

♦ ACTIVITE DE TRADING DE METAUX NON FERREUX

Les achats et les ventes de métaux non ferreux (aluminium, cuivre, étain, zinc) sont comptabilisés au fur et à mesure des livraisons de l'exercice dans les postes « Autres produits d'exploitation bancaire » et « Autres charges d'exploitation bancaire ». Ces opérations font systématiquement l'objet d'une couverture constituée d'achats ou de ventes à terme de métaux non ferreux sur le marché du London Metal Exchange (LME).

Ces opérations sont principalement libellées en dollar US. Pour toute opération traitée dans une autre devise que l'euro, ODDO BHF SCA couvre sa position en procédant à une opération de change à terme.

En fin d'exercice, les positions prises sur le London Metal Exchange (LME) et les opérations de change en cours sont réévaluées en prix de marché au cours du dernier jour ouvré et les profits ou pertes latentes éventuels sont enregistrés en comptabilité.

S'agissant des stocks de métaux, ces derniers sont enregistrés à leur coût historique au fur et à mesure de leur acquisition. La gestion de leurs entrées et sorties suit la règle du "premier entré, premier sorti" (PEPS). Ils figurent à l'actif du bilan au sein du poste "Autres comptes de régularisation, actifs divers".

A la clôture de l'exercice, les stocks sont ensuite réévalués au prix de marché et les gains ou pertes latentes éventuels sont enregistrés au compte de résultat.

♦ IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition, hors TVA déductible.

L'application du CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation, et l'évaluation des actifs est, compte tenu de la nature de nos immobilisations et de leur gestion en interne, sans incidence sur leurs valeurs brutes amorties.

Les amortissements sur les immobilisations sont calculés, sur la valeur d'utilité des biens, selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée de vie estimée des biens.

Les durées usuellement retenues sont :

- Logiciels	3/7 ans
- Matériel informatique et de bureautique	1/5 ans
- Mobilier	5/10 ans
- Travaux immobiliers et agencements	3/10 ans
- Matériel et Outillage	3/10 ans

Les valeurs incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur valeur d'acquisition. Elles ne sont pas amorties, mais peuvent éventuellement faire l'objet de dépréciation.

♦ RESULTAT ET INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME POUR COMPTE PROPRE

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité. Ces principes, conformément au CRC 04-18, reposent essentiellement sur la comptabilisation à la juste valeur des instruments financiers dérivés, en fonction de la nature des opérations effectuées, de leur qualification et du type de marché sur lequel ils sont traités.

Les opérations traitées au sein de la société correspondent à des opérations de trading.

Les opérations sur instruments financiers à terme sont comptabilisées, à la date de leur conclusion, sur des comptes d'engagements hors bilan pour la valeur nominale des contrats négociés. Les différences de cours qui se produisent quotidiennement dans les opérations sur instruments financiers à terme, sont directement comptabilisées au compte de résultat.

Les opérations sur options sont également enregistrées, dès leur conclusion, sur les comptes d'engagements hors bilan correspondants, pour la valeur nominale de l'actif sous-jacent auquel les options sont référencées. Les contrats d'options sont comptabilisés à l'actif ou au passif pour la valeur des primes achetées ou vendues, et les différences consécutives aux variations journalières par rapport au cours du marché sont comptabilisées au compte de résultat.

Les garanties déposées auprès des marchés organisés sont comptabilisées à l'actif, dans le poste "AUTRES ACTIFS".

Les opérations de couverture sont valorisées au prix du marché avec correction symétrique de la valeur des instruments couverts.

♦ PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées selon les dispositions du CRC n° 2000-06 Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs. Les provisions pour risques et charges correspondent notamment à l'évaluation des risques identifiés au titre des litiges en cours.

♦ ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements reçus ou donnés en faveur de tiers ainsi que ceux liés aux positions des comptes propres sont inscrits en hors bilan.

♦ CHARGES ET PRODUITS DE L'EXERCICE

Les charges et les produits de l'exercice sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices.

♦ ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective nationale des activités de marchés financiers prévoit des engagements au titre des indemnités de fin de carrière. Ces indemnités sont évaluées sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice et en fonction des probabilités relatives à la mortalité et la rotation du personnel.

L'estimation de ces engagements de fin de carrière est comptabilisée sous forme de provision, conformément à la méthode préférentielle recommandée par le CNC n°03-01.

La recommandation de l'ANC n°2013-02 en matière d'évaluation des engagements de retraite n'indique pas comment déterminer l'hypothèse de turnover. Conformément à la réponse du CNCC (EC 2018-17), seules les démissions entrent dans le calcul du turnover.

Cette recommandation a été mise à jour en date du 5 novembre 2021, introduisant notamment un choix de méthode relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné, et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

Dans le cadre de cette mise à jour de la recommandation, nous avons fait le choix de répartir de manière linéaire ces droits, non plus à compter de la date de prise de service du personnel, mais désormais, à compter de la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations

♦ Estimation des congés payés

Afin de se mettre en conformité avec le droit de l'Union européenne (UE), la Cour de cassation a rendu le 13 septembre 2023 plusieurs arrêts dans lesquels elle améliore les droits des salariés aux congés payés. Elle permet notamment l'acquisition de congés payés pendant un arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel.

La Cour considère désormais que les arrêts maladie constituent des périodes de travail effectif déterminant la durée du congé au même titre que les congés maternité ou les congés payés par exemple.

Ainsi, le salarié en arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel est en droit d'acquérir des congés payés comme s'il travaillait.

De plus, la Cour se conforme aussi au droit de l'UE dans 2 autres arrêts et pose :

- qu'en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, le salarié doit continuer d'acquérir des congés pendant l'intégralité de son arrêt de travail. Le calcul des droits à congé payé ne sera donc plus limité à la première année de l'arrêt de travail ;
- que la prescription du droit à congé payé ne débute que si l'employeur a mis son salarié en mesure d'exercer ce droit.

Le prestataire paie CEGEDIM a mis le paramétrage de l'outil paie en conformité avec la réglementation en vigueur pour neutraliser l'abattement de l'acquisition des Congés Payés en cas d'arrêt maladie ou d'accident de travail depuis 2024. Aucune provision complémentaire n'a été comptabilisée dans les comptes annuels.

♦ REGIME FISCAL

Le taux d'impôt à appliquer est celui en vigueur à la clôture de l'exercice. Les crédits d'impôts sur les revenus du portefeuille ne sont pas comptabilisés, et s'imputent sur la charge fiscale de l'exercice.

La Société est tête d'un groupe d'intégration fiscale. Le principe appliqué est le suivant : la charge d'impôt est calculée sur la base du résultat fiscal social après imputation des crédits d'impôts de l'année, des déficits ou moins-values que la société aurait pu imputer en l'absence de groupe fiscal. Les économies d'impôt liées au groupe fiscal lui appartiennent. Ces règles découlent de l'application des conventions d'intégration, selon la méthode de la seconde conception de répartition de l'impôt.

Les sociétés appartenant au groupe d'intégration fiscale sont désormais : ODDO BHF Asset Management, Oddo Madeleine et QBP Finance.

♦ PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les Etats financiers sont établis à partir d'une balance arrondie au K€ le plus proche. L'écart d'arrondi dégagé est reclassé en résultat. L'affectation du résultat est calculée à partir du résultat comptable au centime près.

NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Comptes et prêts	798 071	-	160 000	-	958 071	786 340
à vue	798 071	-	-	-	798 071	686 340
à terme	-	-	160 000	-	160 000	100 000
Titres reçus en pension livrée	244 986	-	-	-	244 986	214 679
Créances rattachées	1 574	-	-	952	2 526	2 300
Total brut	1 044 631	-	160 000	952	1 205 583	1 003 319
Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Total	1 044 631	-	160 000	952	1 205 583	1 003 319

3.2. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Autres concours à la clientèle	35 593	94 210	140 494	-	270 297	248 396
Titres reçus en pension livrée	179 796	1 549	-	-	181 345	152 000
Comptes ordinaires débiteurs	154 204	-	-	1 494	155 698	104 942
Prêts participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	572	2 024	-	3	2 599	3 066
Total brut	370 165	97 783	140 494	1 497	609 939	508 404
Dépréciations	-	-	-	(629)	(629)	(2 560)
Total	370 165	97 783	140 494	868	609 310	505 844

3.3. PORTEFEUILLE TITRES

Détermination du prix de marché

Le prix de marché, auquel sont évaluées, le cas échéant, les différentes catégories de titres, est déterminé de la façon suivante :

- les titres négociés sur un marché actif sont évalués au cours le plus récent ;
- si le marché sur lequel le titre est négocié n'est pas ou plus considéré comme actif, ODDO BHF détermine le prix du titre à l'aide de techniques d'évaluation (modèles internes de valorisation). Ces techniques intègrent l'utilisation de données issues de transactions récentes, d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux. Ces modèles internes sont régulièrement testés par des experts de la Direction des risques, indépendants des lignes métiers, qui s'assurent de la validité des données et des paramètres utilisés.

La détermination du caractère actif ou non d'un marché, s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions pour un instrument identique ou similaire, la rarefaction des valeurs restituées par les sociétés de service, la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

a) Ventilation par nature de titre

(en milliers d'euros)	31/12/2024				31/12/2023
	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'invest.	Total	Total
Effets publics et valeurs assimilées	4 054	11 093	-	15 147	35 296
Créances rattachées	-	14	-	14	14
Dépréciations	-	(507)	-	(507)	(810)
Sous-total	4 054	10 600	-	14 654	34 500
Obligations et autres titres à revenu fixe	216 482	120 865	-	337 347	378 681
<i>Titres cotés</i>	216 482	120 865	-	337 347	378 378
<i>Titres non cotés</i>	-	-	-	-	303
Créances rattachées	-	334	-	334	3 213
Dépréciations	-	(10 251)	-	(10 251)	(14 292)
Sous-total	216 482	110 948	-	327 430	367 602
Actions et autres titres à revenu variable	269	184 855	-	185 124	123 376
<i>Titres cotés</i>	269	123 824	-	124 093	99 938
<i>Titres non cotés</i>	-	61 031	-	61 031	23 438
Créances rattachées	-	-	-	-	-
Dépréciations	-	(4 402)	-	(4 402)	(2 954)
Sous-total	269	180 453	-	180 722	120 422
Total	220 805	302 001	-	522 806	522 524

Les plus-values latentes, sur portefeuille de placement, s'élèvent à 29 813 K€ contre 17 001 K€ en 2023.

b) Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe - Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Effets publics et valeurs assimilées	1 997	80	12 577	-	14 654	34 500
Obligations et autres titres à revenu fixe	24 114	42 485	183 461	77 370	327 430	367 602
Total	26 111	42 565	196 038	77 370	342 084	402 102

Les comptes d'opérations de transaction sur titres enregistrent la contre valeur des négociations de titres effectuées par ODDO BHF pour son propre compte. Ces positions sont valorisées à la valeur du marché à la date de clôture. Le solde global des écarts d'évaluation est comptabilisé au compte de résultat.

c) Transfert de portefeuille

Aucun reclassement n'a été effectué au cours de l'exercice 2024.

3.4. PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Etablissements de crédit	-	-
<i>Valeur brute</i>	-	-
<i>Dépréciation</i>	-	-
Autres entreprises financières	66	512
<i>Valeur brute</i>	66	512
<i>Dépréciation</i>	-	-
Autres entreprises non financières	949	1 208
<i>Valeur brute</i>	953	1 212
<i>Dépréciation</i>	(4)	(4)
Total	1 015	1 720

3.5. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Etablissements de crédit	653 265	680 081
<i>Valeur brute</i>	653 265	680 081
<i>Dépréciation</i>	-	-
Autres entreprises financières	219 843	218 064
<i>Valeur brute</i>	219 843	218 064
<i>Dépréciation</i>	-	-
Autres entreprises non financières	36 773	36 723
<i>Valeur brute</i>	36 839	36 789
<i>Dépréciation</i>	(66)	(66)
Total	909 881	934 868

Renseignements détaillés sur chaque filiale

Filiales détenues à plus de 50 % du capital au 31/12/2024

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et Report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de détention en %	PNB ou CA hors taxes	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Résultat du dernier exercice clos
ODDO BHF Asset Management SAS	21 500	12 907	100.00	208 358	15 439	15 255
ODDO Madeleine	1 200	3 221	100.00	-	-	(5)
ODDO BHF New York Corporation	2 647	2 091	100.00	9 585	2 406	2 203
ODDO BHF Tunis	106	11	99.98	17 489	1 539	1 637
ODDO BHF Belgium	144 053	85 266	100.00	32	27 000	4 469
La Banque Privée Saint-Germain	-	-	100.00	16 171	3 025	3 983
Quilvest Banque Privée Finance	300	98	100.00	2 494	-	634
ODDO BHF SE	248 000	337 850	100.00	449 494	63 550	71 030

Filiales détenues de 10 à 50% du capital au 31/12/2024

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et Report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de détention en %	PNB ou CA hors taxes	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Résultat du dernier exercice clos
Génération Vie	42 498	66 835	47.50	432 926	-	9 924
COGEFI	4 205	2 013	34.00	3 721	-	79
Alpha Intelligence Capital GP (*)	12	-	25.00	42	-	-
ABN AMRO-ODDO BHF B.V	6 359	(1 357)	50.00	7 946	-	(301)

(*) Derniers comptes connus au 31/12/2023

3.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Ce poste se décompose ainsi :

(en milliers d'euros)	Valeur Brute 31/12/2023	Entrées	Sorties	Autres	Valeur brute 31/12/2024	Amort. et dépré.	Valeur Nette 31/12/2024
Immobilisations incorporelles							
Fonds de commerce	50 932	-	-	5 908	56 840	(2 775)	54 065
Droit d'usage	10	-	-	-	10	-	10
Logiciels	35 178	118	-	2 614	37 910	(33 929)	3 981
En cours	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	86 120	118	-	8 522	94 760	(36 704)	58 056
Immobilisations corporelles							
Mobilier et matériel de bureau	3 214	35	-	444	3 693	(2 457)	1 236
Matériel de transport	44	-	-	-	44	(44)	-
Matériel informatique	16 997	485	(1 018)	1 485	17 949	(16 298)	1 651
Agencements	38 087	374	-	2 627	41 088	(19 177)	21 911
En cours	220	1 146	-	(1 270)	96	-	96
Autres	696	-	-	7	703	(462)	241
Sous-total	59 258	2 040	(1 018)	3 292	63 573	(38 438)	25 135
Total	145 378	2 158	(1 018)	11 814	158 333	(75 142)	83 191

3.7. ACTIONS PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Actions propres	15 159	9 443
Provisions	-	-
Total	15 159	9 443

ODDO BHF a octroyé à ses salariés des rémunérations en actions soit sous forme d'attribution gratuite d'action. Ces plans sont couverts par des achats d'actions propres.

Au 31 décembre 2024, le nombre total d'actions propres détenues par ODDO BHF est de 27.620 actions pour un montant de 15.159 K€, représentant 1,29% du capital.

La valeur du titre ODDO BHF SCA au 31 décembre 2024 est de 574,33 euros par action.

3.8. COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT

Ce poste englobe l'ensemble des opérations d'intermédiation faites pour le compte de nos clients.

Les comptes "Acheteurs", "Vendeurs" et "Règlement" des intermédiaires financiers conformément aux dispositions comptables applicables aux sociétés de bourse ont été compensés, pour ne faire apparaître par établissement que la créance ou la dette nette.

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif
OPCVM	-	-	-	-
Entreprises Investissement	-	-	-	-
Etablissements de crédit	202 892	193 185	158 965	189 143
Autres institutions financières	3 539	304	1 063	66
Clients en conservation	37 091	21 709	5 450	18 836
Autres opérations sur titres	-	5	-	5
Total	243 522	215 203	165 478	208 050

3.9. AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments conditionnels	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	21 845	21 021	39 047	12 524
Cptes de règlement « Chambre de Compensation »	-	-	-	-
Etat français - impôt société	10 137	-	2 118	1 207
Etat français - autres	25 545	33 634	15 939	20 113
Etat étranger	1	100	1	98
Personnel	93	53	50	1
Organismes sociaux	4 138	5 322	2 811	3 697
Clients (1)	294 428	-	270 492	4
Fournisseurs	1 097	39 950	2 534	18 863
Divers (2)	362 709	3 009	267 689	6 744
Créances douteuses	7 807	-	7 597	-
Provisions créances douteuses	(7 704)	-	(7 547)	-
Créances et dettes rattachées	1	3	4	4
Total	720 097	103 092	600 735	63 255

(1) Ce poste représente essentiellement pour 266.190 K€ de créances liées à l'activité de négoce de métaux non ferreux contre 229.574 K€ en 2023.

(2) Ce poste à l'actif représente essentiellement le stock de métaux non ferreux pour 361.908 K€ contre 266.657 K€ en 2023.

Le poste fournisseur d'un montant net de 38.853 K€ est composé d'un montant de 24.867 K€ lié à l'activité de négoce de métaux non ferreux. En 2023 le montant net du poste fournisseur était de 16.329 K€ dont 4.787 K€ lié à l'activité de négoce de métaux non ferreux.

3.10. COMPTES DE REGULARISATIONS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Opérations de recouvrement	-	1 452	-	1 333
Charges/produits constatés d'avance	11 657	2 977	4 490	2 577
Prime d'émission des obligations	-	-	-	-
Personnel	-	57 400	-	53 080
Organismes sociaux	-	23 736	-	21 972
Impôts et taxes	-	26	-	30
Fournisseurs	-	19 243	-	17 723
Groupe	11 864	-	12 806	-
Autres comptes de régularisation (*)	90 373	216 386	105 782	158 589
Total	113 894	321 220	123 078	255 304

(*) Dont Activités métal pour 19.851 K€ à l'actif et 21.466 K€ au passif en 2024 et pour 18.414 K€ à l'actif et 35.418 K€ au passif en 2023.

3.11. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Comptes et emprunts	266 430	-	-	-	266 430	233 511
à vue	5 678	-	-	-	5 678	7 632
à terme	260 752	-	-	-	260 752	225 879
Titres donnés en pension livrée	327 344	-	-	-	327 344	267 065
Dettes rattachées	737	-	-	831	1 568	1 525
Total	594 511	-	-	831	595 342	502 101

3.12. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Comptes d'épargne à régime	-	-	-	114 486	114 486	132 748
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-	114 486	114 486	132 748
Dettes rattachées	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	1 527 638	1 537	600	100 000	1 629 775	1 435 745
Comptes ordinaires de la clientèle	1 410 209	-	-	-	1 410 209	1 353 251
Emprunts à la clientèle	99 763	1 255	600	100 000	201 618	40 898
Titres donnés en pension livrée	13 779	-	-	-	13 779	41 221
Autres dettes diverses	3 873	-	-	-	3 873	301
Dettes rattachées	14	282	-	-	296	74
Total	1 527 638	1 537	600	214 486	1 744 261	1 568 493

3.13 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire et créances négociables	124 584	37 991	1 658	-	164 233	152 129
Titres émis	-	-	-	-	-	-
Titres de transaction – Emprunt Titres	-	1 664	18 731	11 242	31 637	24 331
Sous-total	124 584	39 655	20 389	11 242	195 870	176 460
Dettes rattachées	-	-	-	2 913	2 913	1 794
Total	124 584	39 655	20 389	14 155	198 783	178 254

3.14 DETTES SUBORDONNEES

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Dettes subordonnées	-	-	-	150 000	150 000	150 000
Dettes rattachées	-	-	-	4 855	4 855	4 842
Total	-	-	-	154 855	154 855	154 842

3.15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dotation	Reprise	Reprise non utilisée	Autres	31/12/2024
Provisions pour engagements de retraite	15 168	1 046	-	(907)	402	15 709
Provisions pour litiges	1 701	2 530	(2 207)	(673)	477	1 828
Autres provisions pour pertes et charges	8 151	3 191	(3 099)	(615)	-	7 628
Total	25 020	6 767	(5 306)	(2 195)	879	25 165

3.16. VARIATION DES FONDS PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Affectation du résultat	Dividendes	Autres Mouvements	31/12/2024
Capital	72 572	-	-	621	73 193
Prime émission, fusion	193 752	-	-	9 379	203 131
Réserve légale	7 257	-	-	-	7 257
Réserve de PV à LT	-	-	-	-	-
Réserves statutaires	-	-	-	-	-
Autres réserves	639 055	49 954	-	-	689 009
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	7	-	-	6	13
Report à nouveau	-	-	-	-	-
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-
Résultat	102 261	(49 954)	(52 305)	107 156	107 158
Total	1 014 904	-	(52 305)	117 162	1 079 761

Au 31 décembre 2024, le capital de ODDO BHF entièrement libéré s'élève à 73.193 K€ et se compose de 2 140 160 actions d'une valeur nominale d'environ 34,20 €.

NOTE 4 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1. INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	32 249	26 796
Produits sur opérations avec la clientèle	14 434	14 906
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	20 808	20 125
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Total	67 491	61 827

4.2. INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	(17 500)	(20 442)
Charges sur opérations avec la clientèle	(25 010)	(20 076)
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(35 143)	(29 965)
Autres intérêts et charges assimilées	(891)	(1 808)
Total	(78 544)	(72 291)

4.3. REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Titres de placement	31	4
Titres de participation (dividendes)	112 806	98 568
Total	112 837	98 572

4.4. COMMISSIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	(494)	-	(524)
Opérations avec la clientèle	8	(3)	2	(1)
Opérations sur titres	55 510	(11 646)	48 642	(10 966)
Opérations de change	-	-	-	-
Opérations de hors-bilan	21 116	(457)	14 050	(271)
Engagements sur titres	20 667	(253)	13 452	(117)
Instruments financiers à terme	449	(204)	598	(154)
Prestations de services financiers	123 228	(32 162)	126 987	(32 473)
Total	199 862	(44 762)	189 681	(44 235)

4.5. GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Titres de transaction	120 319	(93 881)	68 108	(38 754)
Opérations de change	34 125	(23 701)	40 571	(32 341)
Instruments financiers à terme	61 362	(51 791)	60 510	(53 382)
Total	215 806	(169 373)	169 189	(124 477)
Solde Net	46 433		44 712	

4.6. GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Cessions	3 014	(377)	2 851	(113)
Provisions pour dépréciation	4 631	(1 481)	8 619	425
Total	7 645	(1 858)	11 470	312
Solde Net	5 787		11 782	

4.7. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Refacturation de charges	51 501	53 048
Autres produits accessoires	10 211	9 153
Divers (*)	1 659 730	1 528 277
Total	1 721 442	1 590 478

(*) Le poste « divers » se compose de 1.659.596 K€ de vente de métaux non ferreux contre 1.528.173 K€ en 2023.

4.8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Rétrocession de produits	(274)	(272)
Divers (*)	(1 617 480)	(1 492 031)
Total	(1 617 754)	(1 492 303)

(*) Le poste « divers » est constitué à hauteur de (1.617.309 K€) d'achats de métaux non ferreux contre (1.491.906 K€) en 2023.

4.9. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Frais de personnel	(161 382)	(150 015)
Impôts et taxes	(3 487)	(3 921)
Locations	(14 891)	(14 122)
Rémunérations d'intermédiaires	-	(9)
Services extérieurs	(13 939)	(10 554)
Transports et déplacements	(2 832)	(2 660)
Autres charges diverses d'exploitation	(107 746)	(96 466)
Total	(304 277)	(277 747)

Détail des frais de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Rémunérations fixes	(65 247)	(63 884)
Rémunérations variables	(32 376)	(29 760)
Indemnités et avantages divers	(8 252)	(5 832)
Intéressement, Participation	(6 958)	(6 647)
Charges sociales	(46 198)	(42 141)
Impôts, Taxes et versements assimilés sur rémunérations	(2 351)	(1 751)
Total	(161 382)	(150 015)

Evolution des effectifs

	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	693	680
Agents de maîtrise	32	32
Employés	44	40
Effectif moyen	769	752

4.10. COUT DU RISQUE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(186)	(1 152)
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Pertes nettes sur créances couvertes par des provisions	(207)	-
Pertes nettes sur créances non couvertes par des provisions	100	(9)
Reprises de provisions sur créances douteuses devenues disponibles	1 960	32
Reprises de provisions pour risques et charges	1	1 391
Total	1 668	262

4.11. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Litiges et contentieux	-	-
Autres	-	-
Résultat exceptionnel	-	-

4.12. IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)	31/12/2024
Résultat net	107 160
Impôt sur les bénéfices 2024	(5 165)
Impôt sur les bénéfices antérieurs	6
Provision risques Impôt sur les bénéfices	-
Résultat avant impôts	102 001
Différences permanentes	1 547
Quote-part dans les bénéfices réalisés par un GIE	-
Régime mère/fille	(111 519)
Différences temporaires	728
Produits divers non imposables	-
Déficit reporté en arrière	-
Provision risques Impôt sur les bénéfices	-
Autres	-
Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun	(7 242)
Taux d'impôt	
Impôt théorique	39
Avoirs fiscaux	-
Régime Intégration fiscale	(1 818)
Réduction d'impôt mécénat	(537)
Crédit d'impôts	(2 849)
Abattement contribution sociale	-
Créance carry-back	-
Impôt sur les sociétés Espagnol	39
Impôt total calculé	(5 165)

La SCA ODDO BHF a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Le périmètre du groupe comprend au 31 décembre 2024, quatre filiales. Les conventions signées entre ces dernières et la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate dans le résultat de la société mère de l'impact du régime groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe).

Le montant figurant ci-dessus intègre l'impôt dû (39K€) par notre succursale espagnole créée en avril 2021.

4.13. INFORMATIONS RELATIVES AUX IMPLANTATIONS ET ACTIVITES DANS LES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIFS

Au 31 décembre 2024, ODDO BHF ne détient pas d'implantations directes ou indirectes dans des Etats ou territoires non coopératifs au sens de l'article 238-0 A du Code général des impôts.

NOTE 5 – INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

5.1. ENGAGEMENTS DONNES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financement	38 648	39 043
Engagements en faveur des établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	38 648	39 043
Engagements de garantie	50 657	19 159
Capital garanti	-	-
Trésor public	-	-
Etablissements de crédit	-	-
Garantie et caution donnée	-	-
Autres garanties données	50 657	19 159
Engagements sur titres	14 779	15 953
Titres à livrer (tiers)	14 779	15 953
Titres à livrer (compte propre)	-	-
Autres Engagements	258 065	197 622
Autres valeurs affectées en garantie	258 065	197 622
Engagements en faveur d'autres entreprises financières	-	-
TOTAL	362 149	271 777

5.2. ENGAGEMENTS REÇUS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financement	127 515	164 786
Engagements reçus des établissements de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	127 515	164 786
Engagements de garantie	851 596	776 467
sur titres	293 367	237 429
sur assurance vie	451 458	415 625
sur la clientèle	106 771	123 413
Engagements sur titres	8 444	10 990
Titres à recevoir (tiers)	8 444	10 990
Titres à recevoir (compte propre)	-	-
TOTAL	987 555	952 243

5.3. ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
OPERATIONS FERMEES	613 440	487 055
Opérations contractées à titre de couverture	101 607	31 500
Opérations de gré à gré	101 607	31 500
Swaps de taux	101 607	31 500
Swaps de taux Groupe		
Equity swaps		
Opérations contractées à titre de gestion de positions	511 833	455 555
Opérations sur marchés organisés	51 714	81 778
Contrats de taux (Futures)	51 714	81 778
Opérations de gré à gré	460 119	373 777
Swaps de taux	26 000	40 800
Swaps de change	423 525	330 317
Swap de prime	10 594	2 660
AUTRES OPERATIONS	1 013 183	953 753
Opérations contractées à titre de gestion de positions	1 013 183	953 753
Opérations de gré à gré	1 013 183	953 753
Autres contrats fermes de change	235 454	196 975
Achat à terme de matières premières métaux (LME)	236 354	264 471
Vente à terme de matières premières métaux (LME)	541 375	492 307
OPERATIONS CONDITIONNELLES	-	-
Opérations contractées à titre de gestion de positions	-	-
Opérations de gré à gré	-	-
Options sur actions / indices	-	-
Options sur matières premières (métaux)	-	-

Instruments financiers à terme : ventilation par durée

	31/12/2024				
(en milliers d'euros)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps	482 343	32 738	46 646	-	561 727
Contrats de taux (Futures)	47 925	-	-	-	47 925
Not. Act° & indices - Aut contrats fermes (social)	3 789	-	-	-	3 789
Not. taux - Autres contrats fermes (social)	176 788	12 274	46 393	-	235 455
Autres contrats fermes change	-	-	-	-	-
Achat à terme de matières premières	73 162	13 473	297	-	86 932
Vente à terme de matières premières	234 383	157 311	-	-	391 694
Options sur actions et indices	-	-	-	-	-
Options sur matières premières	193 995	105 053	55	-	299 103
Total	1 212 385	320 849	93 391	-	1 626 625

	31/12/2023				
(en milliers d'euros)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps	331 317	46 960	27 000	-	405 277
Contrats de taux (Futures)	80 002	-	-	-	80 002
Not. Act° & indices - Aut contrats fermes (social)	1 776	-	-	-	1 776
Not. taux - Autres contrats fermes (social)	129 386	63 907	3 681	-	196 974
Autres contrats fermes change	-	-	-	-	-
Achat à terme de matières premières	128 486	18 813	-	-	147 299
Vente à terme de matières premières	180 954	170 484	23 422	-	374 860
Options sur actions et indices	-	-	-	-	-
Options sur matières premières	144 792	71 329	18 499	-	234 620
Total	996 713	371 493	72 602	-	1 440 808

NOTE 6 – INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE

6.1. RISQUES DE REGLEMENT - LIVRAISON

Les risques de contrepartie sont évalués au quotidien afin de répondre aux dispositions du CRBF 2001-01, relatives aux risques de Règlement /Livraison.

Les engagements non dénoués pour tous les comptes ouverts sont consolidés par catégorie de clientèle (Banques, Asset Management, Assurances, Corporate...). Des catégories de limites de risques ont été associées en fonction de la qualité de la signature de chaque type de clientèle. En cas de dépassement une limite d'alerte déclenche une surveillance rapprochée de la part du responsable métier et du comité des risques.

6.2. RISQUES SUR LES PRODUITS DERIVES

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction N° 96-06. La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06.

NOTE 7 – INFORMATIONS RELATIVES A LA REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Il est entendu par organes de Direction le collège de la gérance.

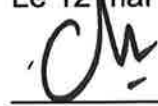
Au titre de l'année 2024, les rémunérations allouées à l'ensemble des membres des organes de direction de la société s'élèvent à 16 582 K€.

NOTE 8 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Le 12 mai 2025



Monsieur Christophe Tadié
Gérant

ODDO BHF SCA

Société en Commandite par Actions

12 Bd de la Madeleine 75009 Paris



ODDO BHF

**ETATS FINANCIERS
31 DECEMBRE 2024**

BILAN

(en milliers d'euros)

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF			
Caisse, banques centrales, ccp		15 224	20 284
Effets publics et valeurs assimilées	3.3	14 654	34 500
Créances sur les établissements de crédit	3.1	1 205 583	1 003 319
Opérations avec la clientèle	3.2	609 310	505 844
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3	327 430	367 602
Actions et autres titres à revenu variable	3.3	180 722	120 422
Participations et autres titres détenus à long terme	3.4	1 015	1 720
Parts dans les entreprises liées	3.5	909 881	934 868
Immobilisations incorporelles	3.6	58 056	53 725
Immobilisations corporelles	3.6	25 135	29 205
Actions propres	3.7	15 159	9 443
Comptes de négociation et de règlement	3.8	243 522	165 478
Autres actifs	3.9	720 097	600 735
Comptes de régularisation	3.10	113 894	123 078
TOTAL ACTIF		4 439 682	3 970 223
PASSIF			
Banques centrales, ccp		-	-
Dettes envers les établissements de crédit	3.11	595 342	502 101
Opérations avec la clientèle	3.12	1 744 261	1 568 493
Dettes représentées par un titre	3.13	198 783	178 254
Autres passifs	3.9	103 092	63 255
Comptes de régularisation	3.10	321 220	255 304
Comptes de négociation et de règlement	3.8	215 203	208 050
Dettes subordonnées	3.14	154 855	154 842
Provisions pour risques et charges	3.15	25 165	25 020
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)		2 000	-
CAPITAUX PROPRES	3.16	1 079 761	1 014 904
Capital souscrit		73 193	72 572
Prime d'émission		203 131	193 752
Réserves		696 266	646 312
Ecart de réévaluation		-	-
Provisions réglementées et subventions d'investissement		13	7
Report à nouveau (+/-)		-	-
Acompte sur dividendes		-	-
Résultat de l'exercice		107 158	102 261
TOTAL PASSIF		4 439 682	3 970 223

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Intérêts et produits assimilés	4.1	67 491	61 827
Intérêts et charges assimilées	4.2	(78 544)	(72 291)
Revenus des titres à revenu variable	4.3	112 837	98 572
Commissions (produits)	4.4	199 862	189 681
Commissions (charges)	4.4	(44 762)	(44 235)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	4.5	46 433	44 712
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	4.6	5 787	11 782
Autres produits d'exploitation bancaire	4.7	1 721 442	1 590 478
Autres charges d'exploitation bancaire	4.8	(1 617 754)	(1 492 303)
PRODUIT NET BANCAIRE		412 792	388 223
Charges générales d'exploitation	4.9	(304 277)	(277 747)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations		(8 213)	(8 042)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		100 302	102 434
Coût du risque	4.10	1 668	262
RESULTAT D'EXPLOITATION		101 970	102 696
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		34	16
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		102 004	102 712
Résultat exceptionnel	4.11	-	-
Impôt sur les bénéfices	4.12	5 159	(446)
Dotations/reprise des fonds pour risques bancaires généraux		-	-
Dotations/reprise amortissements dérogatoires		(5)	(5)
RESULTAT NET		107 158	102 261
Résultat par action (en euros)		50.07	48.19

ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ENGAGEMENTS DONNES	5.1	362 149	271 777
Engagements de financement		38 648	39 043
Engagements de garantie		50 657	19 159
Engagements sur titres		14 779	15 953
Autres engagements		258 065	197 622
ENGAGEMENTS RECUS	5.2	987 555	952 243
Engagements de financement		127 515	164 786
Engagements de garantie		851 596	776 467
Engagements sur titres		8 444	10 990

ODDO BHF SCA - Annexe aux Etats Financiers -

SOMMAIRE

NOTE 1 :	PRESENTATION DES COMPTES
NOTE 2 :	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION
NOTE 3 :	INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN
NOTE 4 :	INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT
NOTE 5 :	INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN
NOTE 6 :	INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE
NOTE 7 :	INFORMATIONS RELATIVES A LA REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 24 décembre 2024, il a été procédé à la transmission universelle du patrimoine de la société La Banque Privée Saint Germain à la société ODDO BHF SCA. La société LBPSG détenait la société Quilvest Banque Privée Finance (QBP Finance). Cette société est à présent détenue directement par ODDO BHF SCA.

NOTE 1 – PRESENTATION DES COMPTES

La présentation des états financiers de la société ODDO BHF est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-07 du 26 Novembre 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

Les états financiers sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

♦ METHODES COMPTABLES

Aucune évolution de la réglementation comptable, susceptible d'induire un changement de méthode dans nos comptes, n'est intervenue en 2024.

♦ EVALUATION DES CREANCES ET DETTES EN EUROS

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances présentant un risque de non recouvrement total ou partiel ou ayant un caractère contentieux font individuellement l'objet de provision pour dépréciation constituée par dotation au compte de résultat. Ces provisions sont inscrites en minoration de l'actif.

Par ailleurs les risques financiers, hors créances contentieuses, font l'objet de dotations aux provisions pour risques et charges.

♦ EVALUATION DES CREANCES ET DETTES EN DEVISES

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours du fixing à la date de clôture de l'exercice. Les plus-values et les moins-values réalisées ou latentes sont enregistrées au compte de résultat.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit prescrit de constituer en valeur actualisée les provisions couvrant les pertes attendues sur les encours douteux et douteux compromis.

♦ PORTEFEUILLE-TITRES

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières à revenu fixe ou à revenu variable,
- bons du Trésor,
- autres titres de créances négociables,
- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

✓ Opérations de transaction sur titres

Les titres de transaction, acquis en vue d'une cession à court terme sont comptabilisés au bilan en opérations de transaction sur titres. Ils sont évalués à la valeur du marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est comptabilisé en date de clôture dans le résultat de l'exercice.

✓ Titres empruntés et titres prêtés

Les titres reçus ou donnés en pension livrée sont enregistrés à l'actif ou au passif selon la catégorie de la contrepartie.

Les titres prêtés sont maintenus dans leur portefeuille d'origine à l'actif et inscrits dans un sous-compte "titres prêtés" pour leur valeur comptable.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la catégorie des "titres de transaction". Une dette représentative des titres empruntés est corrélativement inscrite au passif dans la rubrique "dettes représentées par un titre".

Les garanties reçues ou versées en espèces sur les prêts et emprunts de titres sont inscrites en autres actifs et en autres passifs.

Les produits et charges correspondants sont intégrés au compte de résultat prorata temporis.

Les titres prêtés ou donnés en pension sont maintenus dans le portefeuille et sont évalués lors de chaque arrêté selon les règles applicables à la catégorie à laquelle ils se rapportent.

✓ Titres de placement

Les titres de placement, titres acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à six mois, sont enregistrés au bilan à leur prix d'achat hors coupon couru.

A la clôture de l'exercice, les titres de placement sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées, seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

Les revenus du portefeuille sont enregistrés nets des crédits d'impôt et avoirs fiscaux.

Les plus et moins-values de cession réalisées sur les titres de placement, ainsi que les dotations et reprises de dépréciation sont enregistrées dans la rubrique "Gains/Pertes sur opérations de placement et assimilés". Toutefois, en cas de risque de crédit avéré sur titres à revenu fixe, il est constitué une provision pour créances douteuses portée au compte de résultat au poste "Coût du risque".

Les titres de placement peuvent être transférés dans la catégorie « titres d'investissement » si notamment :

- une situation exceptionnelle de marché nécessite un changement de stratégie de détention ;
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si la Société a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

✓ Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie titres de placement avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels la Société a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance, en disposant notamment de la capacité de financement nécessaire pour continuer à détenir ces titres jusqu'à leur échéance et en n'étant soumis à aucune contrainte existante juridique ou autres qui pourrait remettre en cause l'intention de détenir les titres d'investissement jusqu'à leur échéance. Les titres d'investissement incluent également les titres de placement que la Société a décidé de reclasser dans les conditions particulières décrites ci-dessus (situation exceptionnelle de marché ou titres qui ne sont plus négociables sur un marché actif).

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres, sauf en cas de risque de crédit avéré.

✓ Titres de participations et de filiales

Sont considérés comme titres de participations et filiales les titres de société dont une fraction notable du capital est détenue de façon durable.

Ils sont comptabilisés à leur valeur d'apport ou à leur valeur d'acquisition.

S'agissant de titres non cotés, ils sont évalués à leur valeur d'usage par référence notamment à la valeur d'actif net et à la rentabilité des sociétés concernées.

Les moins-values latentes issues de ces estimations sont provisionnées, les plus-values latentes n'étant pas comptabilisées.

Les résultats de cession de titres de participations et de filiales sont classés dans les produits et charges exceptionnels.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- Effets publics et valeurs assimilées,
- Obligations et autres titres à revenu fixe,
- Actions et autres titres à revenus variable,
- Participations et autres titres détenus à long terme,
- Parts dans les entreprises liées.

♦ **COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT**

Les comptes enregistrent, au coût de négociation, dès la date de transfert de propriété, l'ensemble des achats et des ventes d'instruments financiers pour compte de tiers dont les opérations de livraison et de règlement ne sont pas encore dénouées à l'exception des négociations sur le marché français stipulées à règlement différé (SRD) qui sont enregistrées en fin de mois.

♦ **ACTIVITE DE TRADING DE METAUX NON FERREUX**

Les achats et les ventes de métaux non ferreux (aluminium, cuivre, étain, zinc) sont comptabilisés au fur et à mesure des livraisons de l'exercice dans les postes « Autres produits d'exploitation bancaire » et « Autres charges d'exploitation bancaire ». Ces opérations font systématiquement l'objet d'une couverture constituée d'achats ou de ventes à terme de métaux non ferreux sur le marché du London Metal Exchange (LME).

Ces opérations sont principalement libellées en dollar US. Pour toute opération traitée dans une autre devise que l'euro, ODDO BHF SCA couvre sa position en procédant à une opération de change à terme.

En fin d'exercice, les positions prises sur le London Metal Exchange (LME) et les opérations de change en cours sont réévaluées en prix de marché au cours du dernier jour ouvré et les profits ou pertes latentes éventuels sont enregistrés en comptabilité.

S'agissant des stocks de métaux, ces derniers sont enregistrés à leur coût historique au fur et à mesure de leur acquisition. La gestion de leurs entrées et sorties suit la règle du "premier entré, premier sorti" (PEPS). Ils figurent à l'actif du bilan au sein du poste "Autres comptes de régularisation, actifs divers".

A la clôture de l'exercice, les stocks sont ensuite réévalués au prix de marché et les gains ou pertes latentes éventuels sont enregistrés au compte de résultat.

♦ IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition, hors TVA déductible.

L'application du CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation, et l'évaluation des actifs est, compte tenu de la nature de nos immobilisations et de leur gestion en interne, sans incidence sur leurs valeurs brutes amorties.

Les amortissements sur les immobilisations sont calculés, sur la valeur d'utilité des biens, selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée de vie estimée des biens.

Les durées usuellement retenues sont :

- Logiciels	3/7 ans
- Matériel informatique et de bureautique	1/5 ans
- Mobilier	5/10 ans
- Travaux immobiliers et agencements	3/10 ans
- Matériel et Outillage	3/10 ans

Les valeurs incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur valeur d'acquisition. Elles ne sont pas amorties, mais peuvent éventuellement faire l'objet de dépréciation.

♦ RESULTAT ET INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME POUR COMPTE PROPRE

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité. Ces principes, conformément au CRC 04-18, reposent essentiellement sur la comptabilisation à la juste valeur des instruments financiers dérivés, en fonction de la nature des opérations effectuées, de leur qualification et du type de marché sur lequel ils sont traités.

Les opérations traitées au sein de la société correspondent à des opérations de trading.

Les opérations sur instruments financiers à terme sont comptabilisées, à la date de leur conclusion, sur des comptes d'engagements hors bilan pour la valeur nominale des contrats négociés. Les différences de cours qui se produisent quotidiennement dans les opérations sur instruments financiers à terme, sont directement comptabilisées au compte de résultat.

Les opérations sur options sont également enregistrées, dès leur conclusion, sur les comptes d'engagements hors bilan correspondants, pour la valeur nominale de l'actif sous-jacent auquel les options sont référencées. Les contrats d'options sont comptabilisés à l'actif ou au passif pour la valeur des primes achetées ou vendues, et les différences consécutives aux variations journalières par rapport au cours du marché sont comptabilisées au compte de résultat.

Les garanties déposées auprès des marchés organisés sont comptabilisées à l'actif, dans le poste "AUTRES ACTIFS".

Les opérations de couverture sont valorisées au prix du marché avec correction symétrique de la valeur des instruments couverts.

♦ PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées selon les dispositions du CRC n° 2000-06 Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs. Les provisions pour risques et charges correspondent notamment à l'évaluation des risques identifiés au titre des litiges en cours.

♦ ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements reçus ou donnés en faveur de tiers ainsi que ceux liés aux positions des comptes propres sont inscrits en hors bilan.

♦ CHARGES ET PRODUITS DE L'EXERCICE

Les charges et les produits de l'exercice sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices.

♦ ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective nationale des activités de marchés financiers prévoit des engagements au titre des indemnités de fin de carrière. Ces indemnités sont évaluées sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice et en fonction des probabilités relatives à la mortalité et la rotation du personnel.

L'estimation de ces engagements de fin de carrière est comptabilisée sous forme de provision, conformément à la méthode préférentielle recommandée par le CNC n°03-01.

La recommandation de l'ANC n°2013-02 en matière d'évaluation des engagements de retraite n'indique pas comment déterminer l'hypothèse de turnover. Conformément à la réponse du CNCC (EC 2018-17), seules les démissions entrent dans le calcul du turnover.

Cette recommandation a été mise à jour en date du 5 novembre 2021, introduisant notamment un choix de méthode relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné, et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

Dans le cadre de cette mise à jour de la recommandation, nous avons fait le choix de répartir de manière linéaire ces droits, non plus à compter de la date de prise de service du personnel, mais désormais, à compter de la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations

♦ Estimation des congés payés

Afin de se mettre en conformité avec le droit de l'Union européenne (UE), la Cour de cassation a rendu le 13 septembre 2023 plusieurs arrêts dans lesquels elle améliore les droits des salariés aux congés payés. Elle permet notamment l'acquisition de congés payés pendant un arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel.

La Cour considère désormais que les arrêts maladie constituent des périodes de travail effectif déterminant la durée du congé au même titre que les congés maternité ou les congés payés par exemple.

Ainsi, le salarié en arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel est en droit d'acquérir des congés payés comme s'il travaillait.

De plus, la Cour se conforme aussi au droit de l'UE dans 2 autres arrêts et pose :

- qu'en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, le salarié doit continuer d'acquérir des congés pendant l'intégralité de son arrêt de travail. Le calcul des droits à congé payé ne sera donc plus limité à la première année de l'arrêt de travail ;
- que la prescription du droit à congé payé ne débute que si l'employeur a mis son salarié en mesure d'exercer ce droit.

Le prestataire paie CEGEDIM a mis le paramétrage de l'outil paie en conformité avec la réglementation en vigueur pour neutraliser l'abattement de l'acquisition des Congés Payés en cas d'arrêt maladie ou d'accident de travail depuis 2024. Aucune provision complémentaire n'a été comptabilisée dans les comptes annuels.

♦ REGIME FISCAL

Le taux d'impôt à appliquer est celui en vigueur à la clôture de l'exercice. Les crédits d'impôts sur les revenus du portefeuille ne sont pas comptabilisés, et s'imputent sur la charge fiscale de l'exercice.

La Société est tête d'un groupe d'intégration fiscale. Le principe appliqué est le suivant : la charge d'impôt est calculée sur la base du résultat fiscal social après imputation des crédits d'impôts de l'année, des déficits ou moins-values que la société aurait pu imputer en l'absence de groupe fiscal. Les économies d'impôt liées au groupe fiscal lui appartiennent. Ces règles découlent de l'application des conventions d'intégration, selon la méthode de la seconde conception de répartition de l'impôt.

Les sociétés appartenant au groupe d'intégration fiscale sont désormais : ODDO BHF Asset Management, Oddo Madeleine et QBP Finance.

♦ PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les Etats financiers sont établis à partir d'une balance arrondie au K€ le plus proche. L'écart d'arrondi dégagé est reclassé en résultat. L'affectation du résultat est calculée à partir du résultat comptable au centime près.

NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Comptes et prêts	798 071	-	160 000	-	958 071	786 340
à vue	798 071	-	-	-	798 071	686 340
à terme	-	-	160 000	-	160 000	100 000
Titres reçus en pension livrée	244 986	-	-	-	244 986	214 679
Créances rattachées	1 574	-	-	952	2 526	2 300
Total brut	1 044 631	-	160 000	952	1 205 583	1 003 319
Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Total	1 044 631	-	160 000	952	1 205 583	1 003 319

3.2. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Autres concours à la clientèle	35 593	94 210	140 494	-	270 297	248 396
Titres reçus en pension livrée	179 796	1 549	-	-	181 345	152 000
Comptes ordinaires débiteurs	154 204	-	-	1 494	155 698	104 942
Prêts participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	572	2 024	-	3	2 599	3 066
Total brut	370 165	97 783	140 494	1 497	609 939	508 404
Dépréciations	-	-	-	(629)	(629)	(2 560)
Total	370 165	97 783	140 494	868	609 310	505 844

3.3. PORTEFEUILLE TITRES

Détermination du prix de marché

Le prix de marché, auquel sont évaluées, le cas échéant, les différentes catégories de titres, est déterminé de la façon suivante :

- les titres négociés sur un marché actif sont évalués au cours le plus récent ;
- si le marché sur lequel le titre est négocié n'est pas ou plus considéré comme actif, ODDO BHF détermine le prix du titre à l'aide de techniques d'évaluation (modèles internes de valorisation). Ces techniques intègrent l'utilisation de données issues de transactions récentes, d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux. Ces modèles internes sont régulièrement testés par des experts de la Direction des risques, indépendants des lignes métiers, qui s'assurent de la validité des données et des paramètres utilisés.

La détermination du caractère actif ou non d'un marché, s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions pour un instrument identique ou similaire, la rarefaction des valeurs restituées par les sociétés de service, la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

a) Ventilation par nature de titre

(en milliers d'euros)	31/12/2024				31/12/2023
	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'invest.	Total	Total
Effets publics et valeurs assimilées	4 054	11 093	-	15 147	35 296
Créances rattachées	-	14	-	14	14
Dépréciations	-	(507)	-	(507)	(810)
Sous-total	4 054	10 600	-	14 654	34 500
Obligations et autres titres à revenu fixe	216 482	120 865	-	337 347	378 681
<i>Titres cotés</i>	216 482	120 865	-	337 347	378 378
<i>Titres non cotés</i>	-	-	-	-	303
Créances rattachées	-	334	-	334	3 213
Dépréciations	-	(10 251)	-	(10 251)	(14 292)
Sous-total	216 482	110 948	-	327 430	367 602
Actions et autres titres à revenu variable	269	184 855	-	185 124	123 376
<i>Titres cotés</i>	269	123 824	-	124 093	99 938
<i>Titres non cotés</i>	-	61 031	-	61 031	23 438
Créances rattachées	-	-	-	-	-
Dépréciations	-	(4 402)	-	(4 402)	(2 954)
Sous-total	269	180 453	-	180 722	120 422
Total	220 805	302 001	-	522 806	522 524

Les plus-values latentes, sur portefeuille de placement, s'élèvent à 29 813 K€ contre 17 001 K€ en 2023.

b) Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe - Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Effets publics et valeurs assimilées	1 997	80	12 577	-	14 654	34 500
Obligations et autres titres à revenu fixe	24 114	42 485	183 461	77 370	327 430	367 602
Total	26 111	42 565	196 038	77 370	342 084	402 102

Les comptes d'opérations de transaction sur titres enregistrent la contre valeur des négociations de titres effectuées par ODDO BHF pour son propre compte. Ces positions sont valorisées à la valeur du marché à la date de clôture. Le solde global des écarts d'évaluation est comptabilisé au compte de résultat.

c) Transfert de portefeuille

Aucun reclassement n'a été effectué au cours de l'exercice 2024.

3.4. PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Etablissements de crédit	-	-
<i>Valeur brute</i>	-	-
<i>Dépréciation</i>	-	-
Autres entreprises financières	66	512
<i>Valeur brute</i>	66	512
<i>Dépréciation</i>	-	-
Autres entreprises non financières	949	1 208
<i>Valeur brute</i>	953	1 212
<i>Dépréciation</i>	(4)	(4)
Total	1 015	1 720

3.5. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Etablissements de crédit	653 265	680 081
<i>Valeur brute</i>	653 265	680 081
<i>Dépréciation</i>	-	-
Autres entreprises financières	219 843	218 064
<i>Valeur brute</i>	219 843	218 064
<i>Dépréciation</i>	-	-
Autres entreprises non financières	36 773	36 723
<i>Valeur brute</i>	36 839	36 789
<i>Dépréciation</i>	(66)	(66)
Total	909 881	934 868

Renseignements détaillés sur chaque filiale

Filiales détenues à plus de 50 % du capital au 31/12/2024

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et Report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de détention en %	PNB ou CA hors taxes	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Résultat du dernier exercice clos
ODDO BHF Asset Management SAS	21 500	12 907	100.00	208 358	15 439	15 255
ODDO Madeleine	1 200	3 221	100.00	-	-	(5)
ODDO BHF New York Corporation	2 647	2 091	100.00	9 585	2 406	2 203
ODDO BHF Tunis	106	11	99.98	17 489	1 539	1 637
ODDO BHF Belgium	144 053	85 266	100.00	32	27 000	4 469
La Banque Privée Saint-Germain	-	-	100.00	16 171	3 025	3 983
Quilvest Banque Privée Finance	300	98	100.00	2 494	-	634
ODDO BHF SE	248 000	337 850	100.00	449 494	63 550	71 030

Filiales détenues de 10 à 50% du capital au 31/12/2024

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et Report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de détention en %	PNB ou CA hors taxes	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Résultat du dernier exercice clos
Génération Vie	42 498	66 835	47.50	432 926	-	9 924
COGEFI	4 205	2 013	34.00	3 721	-	79
Alpha Intelligence Capital GP (*)	12	-	25.00	42	-	-
ABN AMRO-ODDO BHF B.V	6 359	(1 357)	50.00	7 946	-	(301)

(*) Derniers comptes connus au 31/12/2023

3.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Ce poste se décompose ainsi :

(en milliers d'euros)	Valeur Brute 31/12/2023	Entrées	Sorties	Autres	Valeur brute 31/12/2024	Amort. et dépré.	Valeur Nette 31/12/2024
Immobilisations incorporelles							
Fonds de commerce	50 932	-	-	5 908	56 840	(2 775)	54 065
Droit d'usage	10	-	-	-	10	-	10
Logiciels	35 178	118	-	2 614	37 910	(33 929)	3 981
En cours	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	86 120	118	-	8 522	94 760	(36 704)	58 056
Immobilisations corporelles							
Mobilier et matériel de bureau	3 214	35	-	444	3 693	(2 457)	1 236
Matériel de transport	44	-	-	-	44	(44)	-
Matériel informatique	16 997	485	(1 018)	1 485	17 949	(16 298)	1 651
Agencements	38 087	374	-	2 627	41 088	(19 177)	21 911
En cours	220	1 146	-	(1 270)	96	-	96
Autres	696	-	-	7	703	(462)	241
Sous-total	59 258	2 040	(1 018)	3 292	63 573	(38 438)	25 135
Total	145 378	2 158	(1 018)	11 814	158 333	(75 142)	83 191

3.7. ACTIONS PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Actions propres	15 159	9 443
Provisions	-	-
Total	15 159	9 443

ODDO BHF a octroyé à ses salariés des rémunérations en actions soit sous forme d'attribution gratuite d'action. Ces plans sont couverts par des achats d'actions propres.

Au 31 décembre 2024, le nombre total d'actions propres détenues par ODDO BHF est de 27.620 actions pour un montant de 15.159 K€, représentant 1,29% du capital.

La valeur du titre ODDO BHF SCA au 31 décembre 2024 est de 574,33 euros par action.

3.8. COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT

Ce poste englobe l'ensemble des opérations d'intermédiation faites pour le compte de nos clients.

Les comptes "Acheteurs", "Vendeurs" et "Règlement" des intermédiaires financiers conformément aux dispositions comptables applicables aux sociétés de bourse ont été compensés, pour ne faire apparaître par établissement que la créance ou la dette nette.

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif
OPCVM	-	-	-	-
Entreprises Investissement	-	-	-	-
Etablissements de crédit	202 892	193 185	158 965	189 143
Autres institutions financières	3 539	304	1 063	66
Clients en conservation	37 091	21 709	5 450	18 836
Autres opérations sur titres	-	5	-	5
Total	243 522	215 203	165 478	208 050

3.9. AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments conditionnels	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	21 845	21 021	39 047	12 524
Cptes de règlement « Chambre de Compensation »	-	-	-	-
Etat français - impôt société	10 137	-	2 118	1 207
Etat français - autres	25 545	33 634	15 939	20 113
Etat étranger	1	100	1	98
Personnel	93	53	50	1
Organismes sociaux	4 138	5 322	2 811	3 697
Clients (1)	294 428	-	270 492	4
Fournisseurs	1 097	39 950	2 534	18 863
Divers (2)	362 709	3 009	267 689	6 744
Créances douteuses	7 807	-	7 597	-
Provisions créances douteuses	(7 704)	-	(7 547)	-
Créances et dettes rattachées	1	3	4	4
Total	720 097	103 092	600 735	63 255

(1) Ce poste représente essentiellement pour 266.190 K€ de créances liées à l'activité de négoce de métaux non ferreux contre 229.574 K€ en 2023.

(2) Ce poste à l'actif représente essentiellement le stock de métaux non ferreux pour 361.908 K€ contre 266.657 K€ en 2023.

Le poste fournisseur d'un montant net de 38.853 K€ est composé d'un montant de 24.867 K€ lié à l'activité de négoce de métaux non ferreux. En 2023 le montant net du poste fournisseur était de 16.329 K€ dont 4.787 K€ lié à l'activité de négoce de métaux non ferreux.

3.10. COMPTES DE REGULARISATIONS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Opérations de recouvrement	-	1 452	-	1 333
Charges/produits constatés d'avance	11 657	2 977	4 490	2 577
Prime d'émission des obligations	-	-	-	-
Personnel	-	57 400	-	53 080
Organismes sociaux	-	23 736	-	21 972
Impôts et taxes	-	26	-	30
Fournisseurs	-	19 243	-	17 723
Groupe	11 864	-	12 806	-
Autres comptes de régularisation (*)	90 373	216 386	105 782	158 589
Total	113 894	321 220	123 078	255 304

(*) Dont Activités métal pour 19.851 K€ à l'actif et 21.466 K€ au passif en 2024 et pour 18.414 K€ à l'actif et 35.418 K€ au passif en 2023.

3.11. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Comptes et emprunts	266 430	-	-	-	266 430	233 511
à vue	5 678	-	-	-	5 678	7 632
à terme	260 752	-	-	-	260 752	225 879
Titres donnés en pension livrée	327 344	-	-	-	327 344	267 065
Dettes rattachées	737	-	-	831	1 568	1 525
Total	594 511	-	-	831	595 342	502 101

3.12. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Comptes d'épargne à régime	-	-	-	114 486	114 486	132 748
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-	114 486	114 486	132 748
Dettes rattachées	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	1 527 638	1 537	600	100 000	1 629 775	1 435 745
Comptes ordinaires de la clientèle	1 410 209	-	-	-	1 410 209	1 353 251
Emprunts à la clientèle	99 763	1 255	600	100 000	201 618	40 898
Titres donnés en pension livrée	13 779	-	-	-	13 779	41 221
Autres dettes diverses	3 873	-	-	-	3 873	301
Dettes rattachées	14	282	-	-	296	74
Total	1 527 638	1 537	600	214 486	1 744 261	1 568 493

3.13 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire et créances négociables	124 584	37 991	1 658	-	164 233	152 129
Titres émis	-	-	-	-	-	-
Titres de transaction – Emprunt Titres	-	1 664	18 731	11 242	31 637	24 331
Sous-total	124 584	39 655	20 389	11 242	195 870	176 460
Dettes rattachées	-	-	-	2 913	2 913	1 794
Total	124 584	39 655	20 389	14 155	198 783	178 254

3.14 DETTES SUBORDONNEES

(en milliers d'euros)	31/12/2024					31/12/2023
	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Dettes subordonnées	-	-	-	150 000	150 000	150 000
Dettes rattachées	-	-	-	4 855	4 855	4 842
Total	-	-	-	154 855	154 855	154 842

3.15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Dotation	Reprise	Reprise non utilisée	Autres	31/12/2024
Provisions pour engagements de retraite	15 168	1 046	-	(907)	402	15 709
Provisions pour litiges	1 701	2 530	(2 207)	(673)	477	1 828
Autres provisions pour pertes et charges	8 151	3 191	(3 099)	(615)	-	7 628
Total	25 020	6 767	(5 306)	(2 195)	879	25 165

3.16. VARIATION DES FONDS PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Affectation du résultat	Dividendes	Autres Mouvements	31/12/2024
Capital	72 572	-	-	621	73 193
Prime émission, fusion	193 752	-	-	9 379	203 131
Réserve légale	7 257	-	-	-	7 257
Réserve de PV à LT	-	-	-	-	-
Réserves statutaires	-	-	-	-	-
Autres réserves	639 055	49 954	-	-	689 009
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	7	-	-	6	13
Report à nouveau	-	-	-	-	-
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-
Résultat	102 261	(49 954)	(52 305)	107 156	107 158
Total	1 014 904	-	(52 305)	117 162	1 079 761

Au 31 décembre 2024, le capital de ODDO BHF entièrement libéré s'élève à 73.193 K€ et se compose de 2 140 160 actions d'une valeur nominale d'environ 34,20 €.

NOTE 4 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1. INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	32 249	26 796
Produits sur opérations avec la clientèle	14 434	14 906
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	20 808	20 125
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Total	67 491	61 827

4.2. INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	(17 500)	(20 442)
Charges sur opérations avec la clientèle	(25 010)	(20 076)
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(35 143)	(29 965)
Autres intérêts et charges assimilées	(891)	(1 808)
Total	(78 544)	(72 291)

4.3. REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Titres de placement	31	4
Titres de participation (dividendes)	112 806	98 568
Total	112 837	98 572

4.4. COMMISSIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	(494)	-	(524)
Opérations avec la clientèle	8	(3)	2	(1)
Opérations sur titres	55 510	(11 646)	48 642	(10 966)
Opérations de change	-	-	-	-
Opérations de hors-bilan	21 116	(457)	14 050	(271)
Engagements sur titres	20 667	(253)	13 452	(117)
Instruments financiers à terme	449	(204)	598	(154)
Prestations de services financiers	123 228	(32 162)	126 987	(32 473)
Total	199 862	(44 762)	189 681	(44 235)

4.5. GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Titres de transaction	120 319	(93 881)	68 108	(38 754)
Opérations de change	34 125	(23 701)	40 571	(32 341)
Instruments financiers à terme	61 362	(51 791)	60 510	(53 382)
Total	215 806	(169 373)	169 189	(124 477)
Solde Net	46 433		44 712	

4.6. GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES

(en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Cessions	3 014	(377)	2 851	(113)
Provisions pour dépréciation	4 631	(1 481)	8 619	425
Total	7 645	(1 858)	11 470	312
Solde Net	5 787		11 782	

4.7. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Refacturation de charges	51 501	53 048
Autres produits accessoires	10 211	9 153
Divers (*)	1 659 730	1 528 277
Total	1 721 442	1 590 478

(*) Le poste « divers » se compose de 1.659.596 K€ de vente de métaux non ferreux contre 1.528.173 K€ en 2023.

4.8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Rétrocession de produits	(274)	(272)
Divers (*)	(1 617 480)	(1 492 031)
Total	(1 617 754)	(1 492 303)

(*) Le poste « divers » est constitué à hauteur de (1.617.309 K€) d'achats de métaux non ferreux contre (1.491.906 K€) en 2023.

4.9. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Frais de personnel	(161 382)	(150 015)
Impôts et taxes	(3 487)	(3 921)
Locations	(14 891)	(14 122)
Rémunérations d'intermédiaires	-	(9)
Services extérieurs	(13 939)	(10 554)
Transports et déplacements	(2 832)	(2 660)
Autres charges diverses d'exploitation	(107 746)	(96 466)
Total	(304 277)	(277 747)

Détail des frais de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Rémunérations fixes	(65 247)	(63 884)
Rémunérations variables	(32 376)	(29 760)
Indemnités et avantages divers	(8 252)	(5 832)
Intéressement, Participation	(6 958)	(6 647)
Charges sociales	(46 198)	(42 141)
Impôts, Taxes et versements assimilés sur rémunérations	(2 351)	(1 751)
Total	(161 382)	(150 015)

Evolution des effectifs

	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	693	680
Agents de maîtrise	32	32
Employés	44	40
Effectif moyen	769	752

4.10. COUT DU RISQUE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(186)	(1 152)
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Pertes nettes sur créances couvertes par des provisions	(207)	-
Pertes nettes sur créances non couvertes par des provisions	100	(9)
Reprises de provisions sur créances douteuses devenues disponibles	1 960	32
Reprises de provisions pour risques et charges	1	1 391
Total	1 668	262

4.11. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Litiges et contentieux	-	-
Autres	-	-
Résultat exceptionnel	-	-

4.12. IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024
Résultat net	107 160
Impôt sur les bénéfices 2024	(5 165)
Impôt sur les bénéfices antérieurs	6
Provision risques Impôt sur les bénéfices	-
Résultat avant impôts	102 001
Différences permanentes	1 547
Quote-part dans les bénéfices réalisés par un GIE	-
Régime mère/fille	(111 519)
Différences temporaires	728
Produits divers non imposables	-
Déficit reporté en arrière	-
Provision risques Impôt sur les bénéfices	-
Autres	-
Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun	(7 242)
Taux d'impôt	
Impôt théorique	39
Avoirs fiscaux	-
Régime Intégration fiscale	(1 818)
Réduction d'impôt mécénat	(537)
Crédit d'impôts	(2 849)
Abattement contribution sociale	-
Créance carry-back	-
Impôt sur les sociétés Espagnol	39
Impôt total calculé	(5 165)

La SCA ODDO BHF a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Le périmètre du groupe comprend au 31 décembre 2024, quatre filiales. Les conventions signées entre ces dernières et la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate dans le résultat de la société mère de l'impact du régime groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe).

Le montant figurant ci-dessus intègre l'impôt dû (39K€) par notre succursale espagnole créée en avril 2021.

4.13. INFORMATIONS RELATIVES AUX IMPLANTATIONS ET ACTIVITES DANS LES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIFS

Au 31 décembre 2024, ODDO BHF ne détient pas d'implantations directes ou indirectes dans des Etats ou territoires non coopératifs au sens de l'article 238-0 A du Code général des impôts.

NOTE 5 – INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

5.1. ENGAGEMENTS DONNES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financement	38 648	39 043
Engagements en faveur des établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	38 648	39 043
Engagements de garantie	50 657	19 159
Capital garanti	-	-
Trésor public	-	-
Etablissements de crédit	-	-
Garantie et caution donnée	-	-
Autres garanties données	50 657	19 159
Engagements sur titres	14 779	15 953
Titres à livrer (tiers)	14 779	15 953
Titres à livrer (compte propre)	-	-
Autres Engagements	258 065	197 622
Autres valeurs affectées en garantie	258 065	197 622
Engagements en faveur d'autres entreprises financières	-	-
TOTAL	362 149	271 777

5.2. ENGAGEMENTS REÇUS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financement	127 515	164 786
Engagements reçus des établissements de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	127 515	164 786
Engagements de garantie	851 596	776 467
sur titres	293 367	237 429
sur assurance vie	451 458	415 625
sur la clientèle	106 771	123 413
Engagements sur titres	8 444	10 990
Titres à recevoir (tiers)	8 444	10 990
Titres à recevoir (compte propre)	-	-
TOTAL	987 555	952 243

5.3. ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
OPERATIONS FERMEES	613 440	487 055
Opérations contractées à titre de couverture	101 607	31 500
Opérations de gré à gré	101 607	31 500
Swaps de taux	101 607	31 500
Swaps de taux Groupe		
Equity swaps		
Opérations contractées à titre de gestion de positions	511 833	455 555
Opérations sur marchés organisés	51 714	81 778
Contrats de taux (Futures)	51 714	81 778
Opérations de gré à gré	460 119	373 777
Swaps de taux	26 000	40 800
Swaps de change	423 525	330 317
Swap de prime	10 594	2 660
AUTRES OPERATIONS	1 013 183	953 753
Opérations contractées à titre de gestion de positions	1 013 183	953 753
Opérations de gré à gré	1 013 183	953 753
Autres contrats fermes de change	235 454	196 975
Achat à terme de matières premières métaux (LME)	236 354	264 471
Vente à terme de matières premières métaux (LME)	541 375	492 307
OPERATIONS CONDITIONNELLES	-	-
Opérations contractées à titre de gestion de positions	-	-
Opérations de gré à gré	-	-
Options sur actions / indices	-	-
Options sur matières premières (métaux)	-	-

Instruments financiers à terme : ventilation par durée

	31/12/2024				
(en milliers d'euros)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps	482 343	32 738	46 646	-	561 727
Contrats de taux (Futures)	47 925	-	-	-	47 925
Not. Act° & indices - Aut contrats fermes (social)	3 789	-	-	-	3 789
Not. taux - Autres contrats fermes (social)	176 788	12 274	46 393	-	235 455
Autres contrats fermes change	-	-	-	-	-
Achat à terme de matières premières	73 162	13 473	297	-	86 932
Vente à terme de matières premières	234 383	157 311	-	-	391 694
Options sur actions et indices	-	-	-	-	-
Options sur matières premières	193 995	105 053	55	-	299 103
Total	1 212 385	320 849	93 391	-	1 626 625

	31/12/2023				
(en milliers d'euros)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps	331 317	46 960	27 000	-	405 277
Contrats de taux (Futures)	80 002	-	-	-	80 002
Not. Act° & indices - Aut contrats fermes (social)	1 776	-	-	-	1 776
Not. taux - Autres contrats fermes (social)	129 386	63 907	3 681	-	196 974
Autres contrats fermes change	-	-	-	-	-
Achat à terme de matières premières	128 486	18 813	-	-	147 299
Vente à terme de matières premières	180 954	170 484	23 422	-	374 860
Options sur actions et indices	-	-	-	-	-
Options sur matières premières	144 792	71 329	18 499	-	234 620
Total	996 713	371 493	72 602	-	1 440 808

NOTE 6 – INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE

6.1. RISQUES DE REGLEMENT - LIVRAISON

Les risques de contrepartie sont évalués au quotidien afin de répondre aux dispositions du CRBF 2001-01, relatives aux risques de Règlement /Livraison.

Les engagements non dénoués pour tous les comptes ouverts sont consolidés par catégorie de clientèle (Banques, Asset Management, Assurances, Corporate...). Des catégories de limites de risques ont été associées en fonction de la qualité de la signature de chaque type de clientèle. En cas de dépassement une limite d'alerte déclenche une surveillance rapprochée de la part du responsable métier et du comité des risques.

6.2. RISQUES SUR LES PRODUITS DERIVES

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction N° 96-06. La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06.

NOTE 7 – INFORMATIONS RELATIVES A LA REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Il est entendu par organes de Direction le collège de la gérance.

Au titre de l'année 2024, les rémunérations allouées à l'ensemble des membres des organes de direction de la société s'élèvent à 16 582 K€.

NOTE 8 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant